

KECHER כח CHELOMO



keterchelomo.com | keterchelomo@gmail.com | Ben Zoma 21, Bnei Brak - Israël

06.25.61.49.85



- PARACHAT VAYIGACH -



LE MOT DU ROCH YÉCHIVA

Zot Hanoucca, la Puissance du 8^e et dernier jour:
Yom Kipour termine la période du Jugement, et la Tora nous décrit par ces mots "בזאת יבא אהרן אל קורדש" ce qui a permis au Cohen Gadol d'atteindre les niveaux les plus élevés de Kedoucha :

"בזאת" par ces 3 choses qui font la Gematria de "זאת" :

Kol - Tsom - Mamon: 3x136= 408.

Kol pour la Téfila, Tsom pour la Téchouva, Mamon pour la Tsédaka.

Ces efforts de tout le Peuple, depuis Roch Hachana, ont permis la Kapara de Kipour.

A H'anouca aussi nous retrouvons ce mot **נאות חנוכת**, pour nous montrer le niveau sublime que le Peuple a pu atteindre (tous ensemble) au terme de ces 8 soirées d'allumage.

Cette petite Lumière qui chasse beaucoup d'obscurité, qui éclaire notre Chemin.

Pendant 8 jours, nous chantons le Hallel complet, signe de notre Joie d'avoir pu mériter de tels miracles à travers l'Histoire.

Pendant 8 jours, à chaque Amida et après chaque repas, nous remercions Hakadoch B.H. pour cette faveur miraculeuse qui nous a maintenu depuis Avraham Avinou.

Nous avons pris conscience que notre Place dans ce Monde tourmenté, n'est pas par la force militaire, mais par les mérites spirituels de nos Tsadikim et de tout le Peuple.

Et si, en ce 8^{me} jour, nous renforçons en nous cette Vérité, nous verrons aussi, chacun d'entre nous, les Miracles individuels que nous attendons.

Ce qu'on obtient à Yom Kipour par la Téchouva, on peut le recevoir à la fin de H'anouca, par la Emouna, et nous nous préparerons aussi aux grands Miracles du .



RAV KAPLAN

LE COMPTE EST BON

Ne voyez pas d'injustice si un Tsadik souffre, ou si un Racha jouit, tout est comptabilisé.

La Guémara (Ta'anit 11) enseigne que les Réchayim paieront en haut, même pour ce que l'on pourrait appeler de « petites Avérot ». Lorsqu'une personne n'a pas répondu Amen au Kadich ou n'a pas récité correctement Acher Yatsar, elle devra régler ses comptes en Guéhinam.

Alors que les Tsadikim payeront ces mêmes Avérot dans ce monde-ci. Hachem ne laisse rien passer, mais Il le punira par la pauvreté, les maladies...

Ainsi, le Guéhinam du Racha se trouve dans les cieux, tandis que celui du Tsadik se manifeste dans ce monde-ci.

Le Tsadik, en revanche, reçoit sa récompense pour chaque Mitsva accomplie — donner la Tsédaka, réciter correctement le Birkat Amazon... — dans les délices du Gan Eden.

Le Racha, lui, profite des biens et honneurs ici-bas, mais devra tout régler en haut.

Le Tsadik peut traverser une vie difficile ici-bas, mais son bonheur et ses récompenses l'attendent pleinement au Gan Eden.

Lorsqu'il ce monde, tous les actes de l'homme sont détaillés : le Racha paiera en haut, et le Tsadik n'aura plus aucune dette.

La Guémara (Kidouchin 39b) nous rappelle : « *Une seule Mitsva peut apporter du bien et rallonger les jours.* »

Comment une seule Mitsva peut-elle produire un effet si grand ?

Il s'agit d'une Mitsva capable de transformer quelqu'un de Benoni à Tsadik, c'est-à-dire de passer de 50/50 à 51/49, ayant plus de Mitsvot que d'Averots.

La Beraïta précise qu'une personne ayant plus de mérites que de fautes peut néanmoins connaître des difficultés financières, médicales ou sociales. Suite p2



**Suivez les Si'hot du Rav Samuel
Le Moussar du Rav Kaplan...
en VIDEO**

ABONNEZ-VOUS

CLIQUEZ-ICI





Rachi explique que lorsqu'une personne accomplit une Mitsva la faisant passer de Benoni à Tsadik, elle mérite que ses fautes soient réglées dans ce monde-ci.

Ainsi, nous pourrions croire qu'une personne est un Racha si elle traverse la pauvreté ou la maladie, tandis que le Racha, lui, prospère dans ce monde, mais paiera ses dettes en haut.

Lorsqu'un Tsadik fait face à des épreuves ici-bas, nous devons nous réjouir : il efface ainsi ses Avérot pour obtenir le meilleur Olam Aba possible.

Le 'Hafets Haïm illustre cela par une parabole :

Dans une famille, un enfant est gravement malade et subit de nombreux traitements.

Un jour, il se rétablit, et le médecin prescrit qu'il ne doit absolument pas manger de viande. Le père étant à l'étranger, la mère organise une fête, et l'enfant mange de la viande. Il retombe gravement malade.

Le père, inquiet, consulte à nouveau le médecin, qui prescrit de nouveaux soins.

Après un certain temps, l'enfant se rétablit de nouveau.

Lorsque le médecin insiste sur le fait qu'il ne doit pas manger de viande, le père devient extrêmement prudent et veille à ce que cela soit respecté.

Plus tard, lors d'une autre fête, pour protéger son fils, il l'enferme temporairement dans une pièce. Les invités, choqués, jugent mal ce

geste.

Le nimchal : dans ce monde, Hachem sait ce qu'il fait. Tout est planifié. Nous ne sommes que des invités et ne posons pas de questions.

Rav Israël Salenter explique que, de la même manière, un juge peut condamner un meurtrier sans considérer la douleur des proches. Mais Hachem sait exactement combien chacun sera touché et dans quelle intensité. Tout est juste et équilibré.

Le Steipeler ajoute que même de petites souffrances, comme le fait de se lever le matin malgré la fatigue, effacent les Avérot que nous aurions dû payer en haut. Baisser les yeux dans la rue ou ne pas faire de bitoul Torah produit également ce même effet réparateur.

Ainsi, chaque action, chaque Mitsva ou Avéra, a un poids et des conséquences, qu'elles se manifestent ici-bas ou dans l'au-delà. Les épreuves et difficultés que nous rencontrons ne sont pas nécessairement des signes de faute, mais peuvent être des occasions de purification et d'élévation.

Comprendre cela nous aide à garder confiance dans la justice divine, à apprécier les efforts de chacun, et à voir chaque épreuve comme une chance d'avancer spirituellement.

**Propos recueillis par Elie Taieb
Ba'hour de la promotion actuelle**



DAN BENLOLO

À la fin de la paracha Mikets, Binyamin est accusé d'avoir volé la coupe en argent de Yossef, coupe que ce dernier avait volontairement fait placer dans le sac de son plus jeune frère. Les frères sont alors tous ramenés devant Yossef afin de s'expliquer.

Arrivés devant lui, Yehouda déclare que tous les frères, Binyamin compris, assumeront la responsabilité du vol et qu'ils sont prêts à aller tous ensemble en prison.

Yossef refuse cependant cette proposition : selon lui, il serait injuste que tous soient punis, et seul le voleur de la coupe, c'est-à-dire Binyamin, devra subir la peine.

C'est à ce moment-là qu'au début de notre paracha apparaît l'expression « vayigach », qui signifie littéralement que Yehouda s'est avancé vers son frère.

Les Hakhamim expliquent que le mot **vayigach** possède ici trois significations. Yehouda s'est préparé à parler avec douceur à Yossef afin de lui expliquer pourquoi il est impossible d'envoyer Binyamin seul en prison. Si cela ne fonctionnait pas, il était également prêt à lui offrir des cadeaux. Enfin, si aucune de ces tentatives n'aboutissait, il était prêt à employer la force et à se soulever contre Yossef.

Une question évidente se pose alors : pourquoi Yehouda propose-t-il d'abord que tous les frères, Binyamin inclus, aillent en prison, et lorsque Yossef limite la peine à Binyamin seul, il est prêt à tout renverser pour l'en empêcher ? Au contraire, il aurait dû se réjouir de cette réduction de peine.

Le **Or HaHaïm Hakadouch** explique que, dans un premier temps, Yehouda pensait que l'épisode de la coupe constituait une réparation de la faute de la vente de Yossef. C'est pourquoi il accepte sans se rebeller que tous les frères soient punis. En revanche, lorsque Yossef

LA PUISSANCE DE NOS ACTES

annonce que seul Binyamin ira en prison, Yehouda se met en colère, car Binyamin n'a aucun lien avec la vente de Yossef, à laquelle il n'a pas participé.

Cependant, une autre difficulté subsiste : si tel est le raisonnement, pourquoi Yehouda a-t-il malgré tout inclus Binyamin dans sa première proposition ? Il aurait dû proposer que tous les frères aillent en prison sauf lui.

À cela, le **Or HaHaïm répond** en citant un passage du Talmud, traité Sanhédrin (93), qui rapporte l'histoire de deux faux prophètes, A'hav et Tsidkia. De là, on apprend clairement que les fautes de certains peuvent avoir des répercussions sur d'autres, même lorsque ces derniers n'ont, en apparence, aucun lien avec la faute commise.



Le **Or HaHaïm explique** que c'est exactement le même principe ici. Au départ, Yehouda pensait que tous devaient aller en prison pour réparer la faute liée à Yossef, et que Binyamin serait entraîné dans cette réparation à cause de ses frères, bien qu'il n'ait personnellement rien fait. En revanche, lorsque Yossef affirme que seul Binyamin sera puni, Yehouda comprend qu'il ne s'agit plus d'une réparation collective de la faute passée, et il est alors prêt à se révolter.

Ainsi, cet épisode nous enseigne à quel point nos actions sont lourdes de conséquences et l'impact immense qu'elles peuvent avoir.

Qu'Hachem nous aide à prendre conscience du pouvoir extraordinaire de nos actes, et que nous soyons capables d'accomplir uniquement des choses positives dans nos vies, bé'ezrat Hachem.

Dan Benlolo—Ba'hour de la promotion actuelle



**« Ils ne purent lui répondre,
car ils furent saisis d'effroi » (Beréchit 45,3)**

Lorsque Yossef dit à ses frères : « Ani Yossef a'hi'khem » – Je suis Yossef, votre frère – la Torah ajoute immédiatement : « Vélo yakhélou la'anot oto ki nivhalou mipanav » – Ils ne purent lui répondre, car ils furent saisis d'effroi.

La question est évidente : qu'y avait-il de si terrifiant dans ces mots ? Yossef ne menace pas, n'accuse pas et ne punit pas. Pourtant, ils restent sans voix.

Le Midrach Yelamdenou révèle un point fondamental : Yossef voit que ses frères sont prêts à détruire toute l'Égypte pour sauver Binyamin. Leur certitude morale est absolue. C'est précisément à ce moment-là qu'il décide de se dévoiler (Midrach Yelamdenou, Yalqout Talmoud Torah 177). Le danger n'est pas la faute passée, mais la certitude présente.

Un homme convaincu d'avoir raison peut aller jusqu'à détruire un monde.

Le Rambam enseigne que le din n'est pas un châtiment, mais un dévoilement de la vérité.

Dans *Hilkhot Téchouva* (perek guimel, halakha guimel), il écrit : « En shoklin avonotav shel adam ella bedaat El Dé'ot » – Les fautes de l'homme ne sont jugées que par la connaissance du Dieu des connaissances. Le jugement n'est pas émotionnel, mais intellectuel et absolu.

Dans le *Moré Névo'him* (hèlèq guimel, perek noun-alef), il ajoute : « Ha'onesh hagadol hou hester haemet » – La plus grande punition est l'éloignement de la vérité. Ainsi, le choc des frères n'est pas la peur de Yossef, mais l'effondrement brutal de toute leur lecture de l'histoire.

Le Maharal développe cette idée sur le plan ontologique.

Dans Guevourot Hachem (chapitre samekh-dalet), il explique que le mensonge n'a pas d'existence propre ; il subsiste uniquement tant que la vérité est voilée. Lorsque la vérité apparaît, la réalité fausse se dissout d'elle-même. Dans Netivot Olam, Netiv Haboucha, il définit la honte ainsi : « Haboucha hi histalkout haadam mipné haemet » – La honte est la disparition de l'homme face à la vérité. C'est pourquoi la Torah dit : « Ils ne purent lui répondre ». Ce n'est pas un silence volontaire, mais une impossibilité existentielle : il n'y a plus de "moi" capable de parler.

Rav Moché Shapira zatsal approfondit encore ce point. Il enseigne que le Jour du Jugement n'est pas un interrogatoire, mais un miroir : « Beyom hadin lo shoalim et haadam –



LA PEUR DU MENSONGE

marim lo mi hou » – Le jour du jugement, on ne pose pas de questions à l'homme, on lui montre qui il est réellement (Si'hot Moussar, Eloul). Le véritable enfer n'est pas le feu, mais la vision du décalage entre ce que l'homme pensait être et ce qu'il est en vérité. Yossef n'accuse pas ; il dit simplement : « Ani Yossef ». Et cette vérité suffit à les réduire au silence.

Ainsi, les frères ne sont pas terrifiés par Yossef le gouverneur, mais par Yossef le frère. Le jugement véritable ne vient pas de l'extérieur, mais du face-à-face avec la vérité. C'est le sens profond des paroles de Rabbi Yo'hanan : « Oy lo laadom miyom hadin, oy lo miyom hatokh'ha » – Malheur à l'homme au jour du jugement, malheur à l'homme au jour de la réprimande (Beréchit Rabba 93,10).

Celui qui accepte de se confronter à la vérité dans ce monde n'aura pas à la fuir dans l'autre.
Heureux l'homme qui entend « Ani Yossef » ici-bas, afin de pouvoir répondre lorsque la vérité se dévoilera pleinement.

Dans ce monde de mensonge, nous devons être le plus vrai possible, ne pas mentir (aux autres) mais surtout pas à nous-mêmes. Encore plus de nos jours où tout est illusion, marketing, m'as-tu-vu...

Maintenant qu'on explique : identifier le problème, puis élaborer et exécuter la solution ?! Ca veut donc dire que ma vision, ma réalité peuvent être imaginaires, illusionnistes !!

Comment ne pas se perdre lorsque ces repères ne sont pas certifiés ?!

Réponse : limoud haTorah, utiliser le prisme du Livre, étant anti-temps (éternel).

Utiliser les lunettes adaptées à notre réalité. Avoir des repères, des exemples autour de nous. Les fréquenter.

Le fameux *שימוש חכמים*.

Grâce à l'histoire. (*מעשה אבות סימן לבנים*)

On est prévenu du scénario, à nous d'anticiper. De ne pas se mentir à soi-même. Si on ne sait pas où on en est, on va se tromper de chemin.

Le GPS ne peut te dire que pour suivre ton itinéraire, de tourner à droite à 260 m, car il connaît ta localisation.

Mais si tu penses avoir 100 m d'avance sur ta réalité, tu vas rater le tournant et dire que c'est la faute du GPS (Hachem).

À nous de jouer.

Rav Itshak Benarroche - Ashdod
Pour toutes propositions, questions ou critiques constructives :
WhatsApp : +33 7 86 74 17 42



RAV MORDEKHAI BISMUTH

DIS « TÉVET », OU TU ÉCOUTES LES SAGES?

Parmi les quatre jeûnes majeurs de l'histoire juive — le 9 Av, le 17 Tamouz, le 3 Tichri (Guédalya) et le 10 Tévet — chacun commémore une période sombre de notre histoire.

Le 10 Tévet occupe une place particulière puisqu'il marque le début du siège de Yerouchalayim par Névoukhanétsar, roi de Babylone, et le commencement de la destruction du Beth Hamikdash construit par Chlomo Hamelekh, ainsi que l'exil de soixante-dix ans des Juifs à Babylone.

Comme le rapporte la Torah : « *Il arriva, en la neuvième année de son règne, au dixième mois, le dixième jour du mois, que Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et campa contre elle ; et ils bâtirent contre elle des retranchements tout autour. La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécius...* » (Melakhim II 25:1 et suivants). À première vue, la ville semblait prospère et autonome, et pourtant, la catastrophe avait déjà commencé à se dessiner. Cette leçon de prudence est au cœur de l'importance du jeûne du 10 Tévet.

Aboudaram (Hilkhot Taânit) souligne que, contrairement aux autres jeûnes institués par nos Sages, **le jeûne du 10 Tévet ne peut pas être repoussé, même s'il tombe un Chabat**, comme Yom Kippour! Cette spécificité souligne une leçon spirituelle majeure : **la vigilance dès le commencement**. Tout comme la faille dans le siège de Yerouchalayim, le mal peut naître insidieusement. Observer le jeûne exactement à la date prévue nous rappelle de rester attentifs aux débuts et aux racines du danger.

Le Rambam écrit que tout le peuple d'Israël jeûne pendant les jours où leur sont arrivés des malheurs afin d'éveiller les coeurs et d'ouvrir les chemins du repentir, en rappelant les mauvaises actions de nos ancêtres comme les nôtres, afin d'améliorer notre comportement envers Hachem (Hilkhot Taânit 5:1). Ainsi, l'**essentiel du jeûne est d'éveiller notre cœur**, de réfléchir et de demander pardon à Hachem.

Le 10 Tévet illustre que le danger peut se cacher dès le premier signe, même si tout semble anodin.

À l'époque, Yerouchalayim était autonome et prospère, et pourtant, le siège avait commencé.

Cette idée se retrouve dans notre monde moderne. Le premier film de **Charlie Chaplin**, en noir et blanc, peut sembler insignifiant : un homme en costume avec un chapeau qui fait rire.

Mais le Rav de Brisk avait dit : « *Une grande catastrophe va s'abattre sur le monde.* »

Pourquoi un tel avertissement pour quelque chose d'apparemment anodin ? Parce que ce Rav avait pressenti l'influence des images et leur pouvoir futur : le cinéma, Internet, les smartphones, capables de façonnner les esprits et d'introduire des dangers invisibles au premier abord. Tout comme le 10 Tévet, la menace était présente dès le commencement.

Nos Sages, par leur expérience et leur élévation morale, connaissent le bon chemin.

La Guémara enseigne : « *Si des Anciens te conseillent de démolir et des jeunes de construire, alors démolis et ne construis pas !* »

Le Messilat Yécharim illustre cette autorité par la parabole du labyrinthe : seul celui qui est au-dessus du labyrinthe, qui voit toutes les voies tracées, peut indiquer la voie sûre. Ceux qui refusent de suivre sa guidance risquent de se perdre, même en pensant connaître la bonne route.

Le 10 Tévet nous enseigne une leçon universelle : la vigilance dès le commencement. Comme pour le film de Chaplin et l'avertissement du Rav, tout acte ou phénomène peut receler des conséquences futures invisibles au premier abord.

Le jeûne nous aide à éveiller le cœur, à réfléchir aux débuts et aux racines du mal, et à demander pardon à Hachem.

En suivant les conseils de nos Sages et en restant attentifs aux premiers signes de danger, nous construisons un futur plus sûr et préparons un monde où la justice et la lumière prévalent, jusqu'à l'avènement du Machia'h.

Retrouvez le Rav sur www.ovdhdm.com



DIG ISN

Brit du fils de Reouven Daby

Fiancailles de Samuel Benisty

Mariage de Ariel Elgralbli

de Ness Toledano

*Vous aussi faites nous partager vos joies
kecherchelomo@gmail.com*

APPEL À TOUS LES ANCIENS DE KETER

Partagez le KECHER CHELOMO autour de vous et contribuez à renforcer le lien qui nous unit.

Et surtout, n'hésitez pas à nous contacter pour partager, vous aussi, vos 'hidouchim avec les anciens de Keter.

Continuons ensemble à faire vivre l'esprit de Keter !